



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 1 février 2021 (18h30)
Salle Montgolfier- Hôtel de ville**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	21
Votants	:	33
Convocation et affichage	:	26/01/2021
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Clément CHAPEL

Etaient présents : Edith MANTELIN, Patrick SAINNE, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Assia BAIBEN-MEZGUELIDI, Stéphanie BARBATO-BARBE, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Romain EVRARD, Jérémy FRAYSSE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Gracinda HERNANDEZ, Sophal LIM, Eric PLAGNAT, Simon PLENET, Michel SEVENIER.

Pouvoirs : Antoine MARTINEZ (pouvoir à Clément CHAPEL), Aurélien HERRERO (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Bernard CHAMPAHET (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Claudie COSTE (pouvoir à Eric PLAGNAT), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Romain EVRARD), Catherine MOINE (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Jamal NAJI (pouvoir à Pascal PAILHA), Catherine MICHALON (pouvoir à Gracinda HERNANDEZ), Antoinette SCHERER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Danielle MAGAND (pouvoir à François CHAUVIN), Cyrielle BAYON (pouvoir à Assia BAIBEN-MEZGUELIDI), Lokman ÜNLÜ (pouvoir à Jérémy FRAYSSE).



**CM-2021-4 - ADMINISTRATION GENERALE - CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DE
L'EHPAD MON FOYER - DESIGNATION DU REPRESENTANT DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Conformément à l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal procède à la désignation de délégués afin de siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions dudit Code et des textes régissant ces organismes, en particulier leurs statuts.

De ce fait, il convient à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, de procéder à la désignation d'un délégué du Conseil Municipal chargé de siéger au sein du Conseil de la vie sociale de l'EHPAD Mon Foyer à Annonay.

Le Conseil de la vie sociale émet des avis et peut formuler des propositions sur toutes questions intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service (organisation de la vie quotidienne, projet de travaux et d'équipement, entretien des locaux...).

Il est composé des membres suivants :

- représentants de familles,
- représentants syndicaux,
- directeur(trice) de l'EHPAD ou son représentant
- représentants de l'organisme gestionnaire,

auxquels s'ajoute un représentant de la commune.

Monsieur le Maire propose la candidature de Madame Maryanne BOURDIN en qualité de représentant de la Ville d'Annonay au sein du Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD Mon Foyer d'Annonay.

Aucune autre proposition n'étant formulée par l'assemblée,

Après avoir procédé aux formalités électives,

VU l'avis favorable de la commission générale du 25 janvier 2021

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DESIGNE Madame Maryanne BOURDIN en qualité de représentant-e du Conseil Municipal au sein du Conseil de la vie sociale de l'EHPAD Mon Foyer.

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 04/02/21

Affiché le : 08/02/21

Transmis en sous-préfecture le : 11/02/2021

Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Simon PLENET



REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

11 FEV. 2021